

L'an deux mille vingt-quatre et le lundi huit avril à 13 heures, le conseil d'administration du CCAS de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à son siège, sous la présidence de M. REPENTIN, Président du CCAS.

Concernant les délibérations 1.1 à 1.21, le conseil d'administration s'est déroulé sous la présidence de Mme FAVETTA SIEYES, Vice-Présidente, M. REPENTIN s'étant retiré lors du vote de ces délibérations.

Etaient présent(e)s :

M. REPENTIN, Président du C.C.A.S. (parti avant le vote de la délibération 1.29, après avoir voté la délibération 3.1)

Mme FAVETTA SIEYES, Vice-Présidente du C.C.A.S.,

Mmes ALVERNHE, BOUROU, BONILLA, COLIN-COCCHI, COLIN-JORE, MYARD-DALMAIS, PERRENES, RAMBAUD, VERDU

MM DE BOISRIOU, GACHET, NOBLECOURT (parti avant le vote de la délibération 1.22)

Etaient excusé(e)s :

Mmes GARCIN, KREUTER (donne pouvoir à Mme MYARD-DALMAIS),

M. BERENDSEN (donne pouvoir à Mme FAVETTA SIEYES)

1. FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

1.28 BUDGET EHPAD LES CLEMATIS / ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES 2024 (EPRD)

Ce document est présenté en nomenclature M22.

A - FONCTIONNEMENT 2024 :

Les dépenses prévisionnelles 2024 s'élèvent à 4 564 086,00 €.

DEPENSES	MONTANT	POURCENTAGE
Chapitre 011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	736 790,00 €	16,14%
Chapitre 012 - Dépenses afférentes au personnel	3 250 600,00 €	71,22%
Chapitre 016 - Dépenses afférentes à la structure	576 696,00 €	12,64%
TOTAL	4 564 086,00 €	100,0%

Les recettes prévisionnelles 2024 s'élèvent à 4 499 408,96 €.

RECETTES	MONTANT	POURCENTAGE
Chapitre 017 - Produits de la tarification	4 427 110,96 €	98,39%
Chapitre 018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	68 550,00 €	1,52%
Chapitre 019 - Produits financiers et produits non encaissables	3 748,00 €	0,08%
TOTAL	4 499 408,96 €	100,0%

Le résultat prévisionnel 2024 est un déficit de 64 677,04 €.

La subvention Ville s'élève à 0 €.

B – INVESTISSEMENT 2024 :

En ce qui concerne les emplois et ressources d'investissement 2024, les données prévisionnelles sont les suivantes :

- Les emplois sont prévus à hauteur de 333 849,38 €, intégrant 2 009,38€ de remboursement à l'ARS du trop-perçu sur la subvention PAI 2021, 60 000 € pour les remboursements de dépôts et cautionnements, 37 740 € pour le remboursement des emprunts et avances de la CNRACL et du conseil départemental et 234 100€ pour les dépenses d'investissement. Les principaux projets d'investissements programmés sont les suivants :
 - Le renouvellement du système d'appel-malade et de la téléphonie pour 107 030€ ;
 - Le renouvellement d'équipements pour la cuisine pour 40 953€ (bloc 2 fours et lave-vaisselle notamment) ;
 - La table d'activités pour 10 632€ ;
 - Le renouvellement du matériel de gestion des médicaments pour 9 714€ ;
 - La première tranche de renouvellement des WC pour 6 761,00€ ;
 - 3 lève-personnes pour 5 485€ dans le cadre de l'enveloppe QVT 2022 de l'ARS ;
 - L'installation de stores pour 8 112€ dans le cadre de l'enveloppe PAI 2022 de l'ARS ;
 - Divers matériels dont 1 siège élévateur télécommandé pour 13 982€ dans le cadre de l'enveloppe QVT 2023 de l'ARS.

Les autres achats portent sur des renouvellements de matériels et d'équipements.

- Les ressources sont prévues à hauteur de 127 383,13 €, intégrant 60 000 € pour les dépôts et cautionnements reçus, 29 240 € pour le remboursement de prêt par Cristal habitat, 23 545 € pour la subvention ARS P.A.I. du Quotidien 2022 (les achats ont été effectués en 2023 / 2024 et la recette sera constatée en 2024) et 14 598,13 € de dotation FCTVA.

◆ Résolution :

Le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve l'EPRD 2024 de l'EHPAD Les Clématis.
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant, le directeur du CCAS et le receveur, chacun en ce qui les concerne, à effectuer toutes les formalités administratives et techniques nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le tribunal administratif de Grenoble, dans les deux mois qui suivent son entrée en vigueur. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr
- Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :
 - à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
 - deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Nombre d'administrateurs
en exercice : 17
Présents : 13
Pouvoir : 2

Vote : Pour : 15
Contre :
Abstention :

Pour extrait, certifié conforme au
Registre des délibérations,
Pour le Maire, Président du C.C.A.S.
La Vice-Présidente

Christelle FAVETTA SIEYES



EHPAD LES CLEMATIS
EPRD 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT

				2023	2024
DEPENSES	011	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	28 500,00	32 500,00
		60612	ENERGIE - ELECTRICITE	45 000,00	70 200,00
		60613	CHAUFFAGE	64 374,00	58 000,00
		60621	COMBUSTIBLES ET ET CARBURANTS	337,50	400,00
		60622	PRODUITS D'ENTRETIEN	14 490,00	13 500,00
		60624	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 500,00	1 350,00
		606261	PROTECTIONS, PRODUITS ABSORBANTS	39 600,00	36 500,00
		606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	3 500,00	3 500,00
		6063	ALIMENTATION	400,00	300,00
		6066	FOURNITURES MEDICALES	38 000,00	30 000,00
		6068	AUTRES ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	11 000,00	11 000,00
		61128	AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICO SOCIAL		3 500,00
		6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	150,00	100,00
		6256	MISSIONS	400,00	200,00
		6257	RECEPTIONS	4 000,00	
		6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	3 000,00	2 850,00
		6281	PRESTATIONS DE BLANCHISSAGE A L'EXTERIEUR	39 283,00	40 500,00
		6282	PRESTATIONS D'ALIMENTATION A L'EXTERIEUR	367 200,00	393 790,00
		6283	PRESTATIONS DE NETTOYAGE A L'EXTERIEUR	4 000,00	4 000,00
		6284	PRESTATIONS D'INFORMATIQUE A L'EXTERIEUR	4 895,00	4 900,00
		6288	AUTRES	26 660,00	29 700,00
Total du chapitre 011				696 289,50	736 790,00
	012	62113	PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL	225 000,00	225 000,00
		6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS	2 600,00	2 600,00
		6228	DIVERS	3 000,00	3 000,00
		6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	57 788,00	64 921,10
		6332	ALLOCATION LOGEMENT		
		6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE		
		64111	REMUNERATION PRINCIPALE	2 002 823,00	2 177 421,12
		64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE		
		641184	INDEMNITE INFLATION TIT		
		641188	AUTRES		
		64131	REMUNERATION PRINCIPALE		
		64138	AUTRES INDEMNITES		
		641384	INDEMNITE INFLATION NON TIT		
		641388	AUTRES		
		6416	EMPLOIS D'INSERTION		
		64168	EMPLOIS INSERTIONS AUTRES		
		64511	COTISATIONS A L'URSSAF	704 986,00	776 657,78
		64513	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE		
		64514	COTISATIONS A L'ASEDIC		
		64515	COTISATIONS A LA CNRACL		
		64518	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX		
		6472	FONDS DE SOLIDARITE	4 403,00	
		6475	MEDECINE DU TRAVAIL	1 000,00	1 000,00
Total du chapitre 012				3 001 600,00	3 250 600,00
	016	6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	344 760,00	357 971,00
		61352	EQUIPEMENTS		
		61357	MATERIEL MEDICAL	8 000,00	12 000,00
		61358	AUTRES LOCATIONS MOBILIERES	1 824,00	1 840,00
		61528	ENTRETIEN REPARATIONS AUTRES		
		61551	MATERIEL MEDICAL		

EHPAD LES CLEMATIS
EPRD 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT

				2023	2024
		61558	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES	9 500,00	9 500,00
		61561	INFORMATIQUE	7 850,00	8 200,00
		61562	MATERIEL MEDICAL	800,00	400,00
		61568	AUTRES	38 160,00	47 000,00
		6161	MULTIRISQUES	4 830,00	5 980,00
		6163	ASSURANCE TRANSPORT	475,00	505,00
		6165	RESPONSABILITE CIVILE	1 255,00	1 385,00
		61681	PRIMES D'ASSURANCE MALADIE MATERNITE ET ACCIDENT DU TRAVAIL	75 956,00	69 100,00
		6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	450,00	500,00
		6184	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	2 100,00	2 100,00
		6188	AUTRES FRAIS DIVERS	3 500,00	3 000,00
		637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	400,00	415,00
		6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	5 000,00	5 000,00
		6578	AUTRES SUBVENTIONS	13 500,00	13 500,00
		673	CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	8 000,00	8 000,00
		678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	251,00	
		68111	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 390,00	310,00
		68112	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 960,00	29 990,00
Total du chapitre 016				553 961,00	576 696,00
Somme des dépenses:				4 251 850,50	4 564 086,00
RECETTES	017	735111	HEB PERMANENT RESIDENTS AFFILIES A REGIME OBLIGATOIRE DE LA SECURITE SOCIALE	1 324 001,35	1 744 453,56
		7351128	AUTRES FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES	331 356,12	
		7352121	HGBMT PERMANENT DES RESIDENTS	470 620,74	471 203,52
		735311	TARIFS JOURNALIERS RELATIFS AU SOCLE DE PRESTATIONS	1 841 501,04	1 937 624,00
		735318	AUTRES PRESTATIONS D HEBERGEMENT	2 000,00	2 500,00
		73532	PART AFFERENTE A LA DEPENDANCE	180 075,19	193 288,00
		7353511	PART AFFERENTE A L'HEBERGEMENT	54 877,59	57 302,01
		7353512	PART AFFERENTE A LA DEPENDANCE	5 366,33	5 739,87
		73581	PRODUITS A LA CHARGE DE LA CAF		
		73588	AUTRES	15 985,42	15 000,00
Total du chapitre 017				4 225 783,78	4 427 110,96
	018	6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL NON MEDICAL	28 800,00	64 000,00
		6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE		
		7085	PRESTATIONS DELIVREES AUX USAGERS, ACCOMPAGNANTS ET AUTRES TIERS	300,00	1 500,00
		747	FONDS A ENGAGER		
		7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		3 050,00
Total du chapitre 018				29 100,00	68 550,00
	019	7712	SUBVENTION D'EQUILIBRE	59 767,00	
		777	QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE		3 748,00
		778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total du chapitre 019				59 767,00	3 748,00
Somme des recettes:				4 314 650,78	4 499 408,96

**EHPAD LES CLEMATIS
EPRD 2024
SECTION D'INVESTISSEMENT**

			2023	2024
DEPENSES	13	1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT	2 009,38
Total du chapitre 13				2 009,38
DEPENSES	16	165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	60 000,00
		1681	AUTRES EMPRUNTS	29 240,00
		1687	AUTRES DETTES	8 500,00
Total du chapitre 16			97 740,00	97 740,00
	20	205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET PROCEDES, DROITS	12 800,00
Total du chapitre 20			12 800,00	2 304,00
	21	2145	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI, INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS	
		2153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	
		2154	MATERIEL ET OUTILLAGE	12 804,22
		2181	IMMOBILISATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DIVERS	36 853,50
		2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	15 783,00
		2184	MOBILIER	13 414,50
		2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	73 869,34
Total du chapitre 21			152 724,56	231 796,00
Somme des dépenses:			263 264,56	333 849,38
RECETTES	10	10222	FCTVA	3 058,75
		1023	COMPLEMENTS DE DOTATION - ORGANISMES AUTRES QUE L'ETAT	14 598,13
Total du chapitre 10			3 058,75	14 598,13
	13	1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT	23 545,00
Total du chapitre 13			23 545,00	23 545,00
	16	165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	60 000,00
Total du chapitre 16			60 000,00	60 000,00
	27	274	PRETS	29 240,00
Total du chapitre 27			29 240,00	29 240,00
Somme des recettes:			115 843,75	127 383,13